

M. l'Orateur: Le premier ministre soulève la question de privilège.

Le très hon. M. Trudeau: Il ne s'agit pas d'un privilège personnel, monsieur l'Orateur, mais je pense que lorsqu'on m'accuse d'avoir fait quelque chose dont je n'avais pas le droit, la Chambre a droit à la vérité. J'assure à la Chambre que nous n'avons divulgué aucune lettre à Ottawa, et le très honorable député ne devrait pas porter une telle accusation sans pouvoir l'étayer.

Des voix: Bravo!

Le très hon. M. Diefenbaker: Puis-je rappeler au premier ministre que ce n'est pas la première fois qu'il oublie quelque chose...

Des voix: Règlement!

M. l'Orateur: La présidence permettra une autre question supplémentaire de la part du député de Notre-Dame-de-Grâce, mais je dois signaler aux honorables députés que le temps passe très vite.

M. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce): Le premier ministre a déclaré qu'il se rendrait à la conférence des pays du Commonwealth armé de souplesse et qu'il écouterait les arguments de la Grande-Bretagne. Mettons que des pays comme la Zambie, la Tanzanie et d'autres États du Commonwealth présentent des arguments puissants en faveur d'une position encore plus intransigeante à l'endroit de la Grande-Bretagne, la position du Canada sera-t-elle assez souple pour le ranger de leur côté?

Une voix: Il faudrait en faire un secrétaire parlementaire.

Des voix: Bravo!

Le très hon. M. Trudeau: Les deux propositions que je viens d'entendre sont hypothétiques, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: Je compte le grand nombre de députés qui demandent en ce moment la parole et je dois avertir plusieurs d'entre eux qu'ils ne pourront pas poser leurs questions d'ici la fin de la présente période.

* * *

LE REVENU NATIONAL

LE CAS DES CULTIVATEURS TRAVAILLANT HORS DE LEUR EXPLOITATION

M. H. W. Danforth (Kent-Essex): Ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Je lui en ai donné avis. Peut-il nous dire quels ont été les résultats des entretiens qu'il a eus avec le ministre du Revenu national pour défendre les intérêts des agriculteurs dont le revenu provenant de l'agriculture est réévalué lorsqu'ils ont travaillé à une autre occupation pour augmenter leur revenu total?

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Oui, monsieur l'Orateur. J'ai bien eu un entretien à ce sujet avec le ministre du Revenu national, bien que ces agriculteurs aient le droit de communiquer directement avec ce dernier s'ils le désirent. On me dit qu'il est en train d'approfondir la question, et il aimerait qu'on lui fournisse des noms, de façon à pouvoir consulter les dossiers

pertinents. Je puis cependant assurer à l'honorable député qu'aucun agriculteur authentique n'est traité différemment que par le passé.

* * *

LES FINANCES

L'ÉVALUATION DES TAUX D'IMPOSITION ET LES MINISTRES PROVINCIAUX

L'hon. J. A. MacLean (Malpèque): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Finances. Nous dirait-il si, au cours de la conférence qu'il a tenue avec les ministres provinciaux du Trésor, il a été question des taux combinés d'impôt, c'est-à-dire, en sont-ils venus à la conclusion que les impôts fédéraux et provinciaux combinés rapporteraient des recettes inférieures à ce qu'elles sont maintenant?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Non, monsieur l'Orateur.

L'hon. M. MacLean: Le ministre des Finances veut-il laisser entendre qu'un entretien sur ce point devrait avoir lieu à la prochaine conférence de ce genre?

L'hon. M. Benson: Non, monsieur l'Orateur, je ne le crois pas.

* * *

LA POLLUTION

LA CONTAMINATION DE CERTAINES EAUX DU MANITOBA PAR LA DRYDEN CHEMICALS ET L'INTERPROVINCIAL CO-OPERATIVES

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Pêches et des Forêts. Le gouvernement du Manitoba ayant présenté une demande introductive d'instance contre deux compagnies qui, prétend-on, auraient contaminé des cours d'eau au Manitoba, le ministre peut-il nous assurer, pour autant que la question relève de sa compétence, que la Dryden Chemicals Limited et Interprovincial Co-operatives ont cessé de déverser des déchets dans ces cours d'eau?

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches et Forêts): Elles ont cessé cette pratique dans une proportion de 95 p. 100 ou mieux. Je compte qu'elles arriveront à 99 p. 100 dans les prochaines semaines.

* * *

L'IMMIGRATION

LA RÉDUCTION DU NOMBRE DE CHINOIS ADMIS AU CANADA

M. S. Perry Ryan (Spadina): Ma question s'adresse au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Expliquerait-il à la Chambre la réduction très marquée de l'immigration chinoise, qui est passée de 6,655 pour les neuf premiers mois de 1969 à 4,232 pour la même période en 1970?

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Ce genre de renseignement doit être transmis à la Chambre sous forme de déclaration à l'appel des motions.